

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(article L.2121-7 du code général des collectivités territoriales)

Le conseil municipal de la commune d'Erbray

se réunira en séance ordinaire salle du Conseil
6 place de la Mairie, 44110 ERBRAY

Le 13 septembre 2021 à 19h30

ORDRE DU JOUR DE LA REUNION

**EN RAISON DES PRECONISATIONS ET DU RESPECT DES MESURES BARRIERES,
LE PUBLIC SERA LIMITÉ A 4 PERSONNES.**

Délibérations

1. Modification de la composition des commissions communales
2. Adhésion au syndicat mixte e-Collectivité
3. Election d'un représentant au syndicat mixte e-Collectivité au sein du collège des communes
4. Gratification des stagiaires de l'enseignement secondaire ou supérieur
5. Création de postes
6. Adoption du référentiel M57 au 1^{er} janvier 2022 et approbation de la convention relative à l'expérimentation du compte financier unique pour les exercices 2022 et 2023
7. Convention VIGIFONCIER avec la SAFER
8. Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté (RASED) – Crédit de fonctionnement
9. Convention de service pour l'habilitation à la consultation du Quotient familial des allocataires MSA
10. Mutuelle de santé communale – convention de partenariat avec les complémentaires MBA et AXA

Erbray, le 8 septembre 2021

Le Maire,
Isabelle DUFOURD-BOUCHET

